



Réhabilitation des Infrastructures Hôtelières au Togo
M. ET MME NODOT, UN COUPLE FRANÇAIS, ANNONCE LA REOUVERTURE DEMAIN DE L'HOTEL TODMAN P 7

T TOGOREVEIL



Le pari d'une actualité qui réveille



**Vers une implantation exceptionnelle du partir UNIR
L'ABEVIF DEPLOIE 25 000 BENEVOLES
POUR FAIRE LA PROMOTION D'UNIR A
TRAVERS LE TOGO** P 3

- Huitième Congrès Statutaire de l'UNATROT
M. SHERIFF AMAH AKLESSO DESORMAIS A LA TETE
DU SYNDICAT** P 5
- Redécoupage électoral : le Yoto et l'Amou orphelins ?
LE CAR PLEURE DEJA SES POTENTIELS ELUS ET
INAUGURE SON ERE DE MARCHES** P 3
- Le Civisme Aujourd'hui
LAISSEZ PASSER LES VÉHICULES PRIORITAIRES** P 5

**Interview de M. Mathias HLOMADOR,
Président du CPD**



**"LE TOGO EST EN PLEINE
MUTATION, IL EST
NORMAL QUE TOUT
CITOYEN Y APPORTE DU
SIEN POUR SOUTENIR
CES REFORMES"** P 4

TR 064 du 11 mai 2012
Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Cinquième
Foire Artisanale du Togo
PARTENAIRE OFFICIEL
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS
PLUS DE 200 STANDS
15 PAYS PARTICIPANTS
KARA 2012 05 AU 15 JUILLET
THEME : L'ARTISANAT TOGOLAIS DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL



AFRIATECH
Archivage Numérique-GED-Contrôle d'accès & Biométrie - Outsourcing
Web : www.afriatech.com Email : info@afriatech.com Tél. : +228 261-60-71 - Fax : +228 261-60-70
Objectif 2015 : zéro papier !





TRANSFERT DE CRÉDIT

Transférez du crédit de communication à vos proches sur le réseau de TOGO TELECOM

Pour transférer du crédit de communication
Taper le **8822 * montant à transférer * numéro
bénéficiaire du transfert * mot de passe #**

Exemple : 8822*500*22534401*00000000#

Le mot de passe par défaut est 00000000 soit 8 fois zéro.

Coût du transfert de crédit : **100 F CFA**

Montant maximum à transférer par opération : **5 000 F CFA.**

illico le fixe sans fil

Chemoi
La téléphonie fixe
Prépayé

Service opérationnel d'un compte illico ou Chemoi prépayé vers un autre compte illico ou Chemoi prépayé. Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.

Service client : 112
Dérangement : 119

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom ANANI SANTOS
Carrefour Fréau Jardin
Tél : (228) 22 23 16 91

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

Vers une implantation exceptionnelle du parti UNIR L'ABEVIF DEPLOIE 25 000 BENEVOLES POUR FAIRE LA PROMOTION D'UNIR A TRAVERS LE TOGO



L'Association des Bénévoles pour la Victoire de Faure (ABEVIF) était en journée de réflexion le mercredi 9 Mai 2012 à la Salle de Conférence du Grand Hôtel de Lomé. Plusieurs jeunes bénévoles, hommes et femmes venus des différentes préfectures du Togo et issus de divers milieux socio professionnels, se sont réunis pour échanger sur le thème « Association des Bénévoles pour la Victoire de Faure face à la dynamique du parti UNIR »

Selon le Président National d'ABEVIF, M. Germain MEBA, il s'agissait en réalité d'une rencontre destinée à afficher clairement la position de son association et des ses membres face à la nouvelle dynamique qui résulte de la création depuis le 14 Avril dernier du Parti UNIR, dont ils ont de tout temps soutenu la création. Dans une déclaration rendue publique à la fin de cette journée de réflexion, l'ABEVIF s'est félicitée de la création d'UNIR, symbole de la paix et du désir de la reconstruction collective



du Togo par tous, avant de réitérer son soutien au Président Faure. La déclaration s'est achevée par un appel à tous les togolais de bonne volonté à rejoindre le Président de la République sur le chantier de la reconstruction et de la réconciliation en adhérent à UNIR. « Dès à présent, nous allons déployer les 25 000 bénévoles de notre association à travers tous le pays pour faire du porte à porte et sensibiliser nos frères et sœurs sur les idéaux qui sous tendent la création d'UNIR. Les bénévoles d'ABEVIF feront du marketing politique pour rendre plus visibles les Actions de Faure GNASSINGBE, toucher un plus grand nombre de togolais afin d'accompagner l'enracinement du parti UNIR » a déclaré Germain MEBA, Président

de l'ABEVIF qui a ajouté que les 25 000 bénévoles qui militent dans cette association depuis sa création en Décembre 2009, se considèrent dorénavant et déjà comme des militants de UNIR. Outre l'engagement renouvelé et accru de l'ABEVIF et les nouvelles stratégies à mettre en œuvre, cette journée de réflexion a permis d'ouvrir la sensibilisation sur le rôle et la situation de la femme togolaise dans le dynamique actuelle.

S'agissant du soutien et des adhésions que suscite la création UNIR, il faut préciser que plusieurs partis politiques, plusieurs personnalités et mouvements associatifs rejoignent tous les jours le nouveau parti créé après la dissolution-fusion du RPT.

Germain POULI

Redécoupage électoral : le Yoto et l'Amou orphelins ? LE CAR PLEURE DEJA SES POTENTIELS ELUS ET INAUGURE SON ERE DE MARCHES

Le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), et son mentor des jours nouveaux, l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) sont descendus dans l'arène, respectivement lundi et mercredi, pour critiquer l'avant-projet de loi examiné récemment en conseil des ministres qui prévoit un redécoupage électoral faisant passer le nombre de sièges de 81 à 91 à l'Assemblée nationale. Les préfectures d'Amou et de Yoto qui disposaient de 3 députés jusqu'à présent voient leur nombre ramené à 2 dans l'avant-projet dont seul le CAR disposerait de la version non officielle. «Le CAR ne comprend pas pourquoi le gouvernement, au lieu de réparer l'injustice dont les deux préfectures sont victimes, aggrave la situation en réduisant le nombre de sièges », s'insurge Me Apévon. Les préoccupations du patron du CAR s'expliquent par le simple fait que cette formation l'avait remporté aux législatives de 2007 à Yoto et Vo avec 3 élus. Quant à l'ANC, l'éternelle insatisfaite des propositions du gouvernement, elle trouve que la proposition de passer le nombre de députés de 81 à 91 est « tissu d'opacité et de contrevérités destiné à abuser la communauté internationale ». Toute ces agitations sont d'autant plus incompréhensibles que de mémoire de tous les togolais, ces deux partis étaient en discussion avec le RPT dans un cadre informel pour harmoniser les points de vue sur les différentes réformes à effectuer dans le cadre électoral. Soudain, un blocage. La montagne a

accouché d'une petite souris. D'où venait le blocage ? D'un manque de consensus sur l'ordre du jour. Tandis que certains proposaient de débiter les assises avec les questions électorales, d'autres comme le CAR et l'ANC campaient sur les réformes constitutionnelles. Résultat, plus de dialogue. Alors, de quel droit se plaignent-ils aujourd'hui ? plus encore d'où tiennent-ils la répartition des sièges alors que l'avant projet de décret ne mentionne nulle part cette répartition ? Toujours est-il qu'au jour d'aujourd'hui, selon la maison CAR, le Yoto et l'Amou sont en deuil. Quant-il y a deuil, c'est que quelque part on a perdu un être cher. Et le Comité d'Action pour le Renouveau pleure déjà ses potentiels élus puisque le Yoto est, semble-t-il son fief. Il semble oublier qu'aujourd'hui au Togo, plus de fief, plus de bastion, plus de zone conquise et de chasse gardée. Ajouter à ses plaintes les préfectures de Tchamba et du Golfe ne trompe personne. La preuve c'est que les marches des 18 et 25 mai sont prévues dans les prétendus fiefs. Une question importante vient alors à l'esprit : à qui profitent ces manifestations du CAR ? Quant on sait qu'il y a des partis et organisations spécialistes des marches dans notre pays, la déduction est rapidement faite. Surtout que le CAR hésite à libérer sa source, on se demande s'il ne s'agit pas d'une machination destinée à rallier le CAR à la bonne cause ; celle des manifestations intempestives.

Pablo ZOUBE

Fin demain de la mission de La FOGEEES dans les Plateaux 20000 PATIENTS ONT BÉNÉFICIÉ DES SOINS GRATUITS ET DE DONNS DE MÉDICAMENTS



Démarré le 30 avril dernier dans le village d'Agou-Douvou dans la préfecture de l'Agou, c'est demain 12 mai que prend fin la mission de consultations médico-chirurgicales et soins gratuits accompagnés de dons de médicaments au profit des populations, mission initiée par la Fondation Gnassingbé Eyadéma pour l'Education et la Santé (FOGEEES). Cette fondation a déjà fait ses preuves dans la Région des Savanes et dans la Région Maritime dans le domaine de l'assistance médicale gratuite pour des populations démunies. La Fondation Gnassingbé Eyadéma qui a été mise sur pied par le Président de la République Faure Gnassingbé a pour mission de soigner des patients des zones rurales qui souffrent des pathologies nécessitant des interventions de médecins spécialistes. Elle apporte également de l'assistance aux écoles d'initiative locales notamment en rénovant des bâtiments scolaires. C'est dans le même but qu'une nouvelle mission de la FOGEEES est actuellement à pied d'œuvre pour soulager de milliers de patients dans la région des Plateaux de leurs peines. La mission qui a été conduite par Dr Agoda Palakina, le Directeur Exécutif et Coordinateur des projets de la FOGEEES, a pris en compte les populations des 12 préfectures de la Région et a duré deux semaines. Elle a permis aux médecins de la Fondation de faire des consultations médico-chirurgicales et de donner des soins gratuits accompagnés de distribution de médicaments. Deux localités sont visitées dans chaque préfecture, ce qui fait un total de vingt quatre villages à visiter. Entre 18 et 20 milles patients ont été consultés par les médecins de la FOGEEES. La mission vient de prendre fin dans la préfecture de Haho, précisément dans les localités de Klognamé et de Tététo. Les populations ont bénéficié des soins dans cinq domaines qui ont été pris en charge par l'équipe de la FOGEEES. Il s'agit de la médecine générale, les ORL - maladies buccales et nasales, l'ophtalmologie, la chirurgie et la pharmacie. De quoi réjouir les populations d'Agou-Douvou qui ont eu l'honneur d'accueillir les médecins de la fondation en premier. « C'est un geste à apprécier. Chez nous ici, il n'y a pas d'argent pour se soigner. Donc l'assistance que la FOGEEES nous apporte est une bonne chose et on remercie le Chef de l'Etat pour cela. », a déclaré Amévor Agbota, Chef du village d'Adoukpo Copé, village environnant d'Agou-Douvou. Les réalités de ces villages sont telles que les populations n'arrivent pas à se donner le luxe de se faire consulter par un médecin spécialiste et de s'acheter des médicaments nécessaires. Dans chacune des douze préfectures, les patients dont les pathologies nécessitent des interventions chirurgicales ont été enregistrés et programmés pour un autre passage qui sera consacré aux interventions chirurgicales.

Dias MISSOKO

Retrouvez votre journal et plus
d'info sur le site :
www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Germain POULI
COMITÉ DE RÉDACTION
Didier ASSOGBA
Patrick NIMA
Pégy
Paul KATASSOLI
**SERVICE COMMERCIAL ET
PUBLICITÉ**
Aïssata TOURE
SECRETARIAT
Carole AGHEY
Rose NYUIADZI
INFOGRAPHIE
AHIABLE Raphaël
CARICATURE

**DODZI
DISTRIBUTION ET
ABONNEMENT**
Tel: 22 36 18 56
ADRESSE
585, Avenue du Grand Séminaire
Hédzranawoé face Ets VINS
D'ITALIE
Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56
90 02 76 54
E-mail : togoreveil@togoreveil.info
TIRAGE
4000 Exemplaires
IMPRIMERIE
Service Compris

Interview de M. Mathias HLOMADOR, Président du CPD “LE TOGO EST EN PLEINE MUTATION, IL EST NORMAL QUE TOUT CITOYEN Y APPORTE DU SIEN POUR SOUTENIR CES REFORMES”

Les acteurs opérant au Port Autonome de Lomé (PAL) se sont associés, sous l'initiative de l'Union Professionnelle des Agréés en Douanes du Togo (UPRAD) pour former le Cadre des Partenaires Privés des Douanes (CPD). Pour en savoir plus, notre rédaction est allée à la rencontre du Président du CPD, Monsieur Mathias HLOMADOR.



TogoRéveil : Bonjour monsieur le Président. Vous êtes à la tête du Cadre des Partenaires Privés des Douanes (CPD), peut-on en savoir un peu plus sur ce Cadre ?

M. Mathias HLOMADOR : Bonjour. Tout d'abord, je vous remercie pour l'opportunité que vous m'offrez. Lorsque vous voyez le Togo actuellement, c'est un pays qui est en pleine mutation. Il est normal et même souhaitable que tout citoyen y apporte du sien pour soutenir ces réformes. C'est dans ce souci que les principaux acteurs opérant au Port Autonome de Lomé (PAL) se sont concertés sous l'initiative de l'UPRAD (Union Professionnelle des Agréés en Douanes du Togo) pour voir dans quelle mesure ils peuvent accompagner le gouvernement, non seulement le gouvernement mais aussi pour harmoniser leur travail pour être plus performant. Ainsi l'UPRAD a fait appel à l'Union Nationale des Transporteurs Routiers du Togo (UNATROT), et à l'Union des Syndicats des Conducteurs Routiers du Togo (USYCORT) pour se mettre ensemble pour faire face aux différents problèmes que les opérateurs

rencontrent en matière de transit de marchandises, en matière de perte de temps. Cela fait plus de quatre ans que nous travaillons sur ce cadre qui est devenu un outil important pour la coordination des activités entre les divers opérateurs susmentionnés.

TogoRéveil : Alors monsieur le Président, quels sont les membres qui composent le CPD d'une part et qui sont ceux qui peuvent y adhérer d'autre part ?

M. Mathias HLOMADOR : Comme je l'avais dit tantôt, il y a trois membres qui composent ce Cadre. D'abord il y a l'UPRAD qui est l'initiateur du Cadre, ensuite l'UNATROT qui regroupe les transporteurs routiers et enfin l'USYCORT qui est le regroupement des conducteurs routiers du Togo. Le Cadre des partenaires privés des douanes est ouvert à tous les opérateurs qui travaillent au Port de Lomé. Donc eux tous peuvent faire partie de ce Cadre : les consignataires, les manutentionnaires etc.

TogoRéveil : Quelle relation

entretenez-vous avec le pouvoir public ?

M. Mathias HLOMADOR : Il existe une étroite collaboration entre le Cadre de Partenaires Privés des Douanes et le Gouvernement. D'ailleurs plusieurs départements ministériels sont impliqués dans le contrôle du commerce extérieur. Et ces ministères : le Ministère de l'économie et des finances, le Ministère du commerce et de la promotion du secteur privé, le Ministère de la sécurité et de la protection civile et le Ministère des transports ainsi que le Port Autonome de Lomé qui ont senti la nécessité de la création d'un tel cadre ont mis à notre disposition chacun un point focal avec qui nous organisons des rencontres. Cette relation existante entre nous, permet la redynamisation du partenariat public/privé.

TogoRéveil : Un message particulier à l'endroit des opérateurs économiques ?

M. Mathias HLOMADOR : Ce cadre que nous avons mis en place est à l'avantage de tous. Aussi bien pour les opérateurs économiques que pour le Gouvernement. Par conséquent, je demande à tous les opérateurs économiques d'apporter leur pierre pour que l'objectif que nous nous sommes assigné à savoir le renforcement des capacités, la lutte contre la corruption, la fraude et l'assainissement du milieu soit atteint. Je vous remercie.

Propos recueillis par Germain POULI

Retour sur les violences lors de la manifestation du 27 Avril 2012

CES BLESSES DONT PERSONNE NE PARLE, LE CAS DE L'OPA BAKERE AFFO ABDU

Le 27 Avril 2012, la Fête de l'Indépendance a failli tristement se colorer du sang rouge et des larmes chaudes des togolais du fait de l'obstination d'un Collectif qui tenait à finir sa manifestation de contestation sous le Monument de l'Indépendance alors que la Place était préalablement prise pour les festivités du 52e Anniversaire de notre Souveraineté nationale. Malgré l'interdiction, les organisateurs ont envoyé les manifestations dans un bras de fer avec les forces de l'ordre caractérisé par un échange de tir de gaz lacrymogène contre des jets de pierres. Le bilan de cette manifestation a été la bastonnade d'un confrère journaliste et la confiscation d'une camera, celle de TV7 et la disparition de la camera du confrère violenté par la police. Plusieurs édifices publics, des hôtels privés et de paisibles citoyens ont subi différentes sortes de désagréments de la part des manifestants. La presse a beaucoup relayé l'information et dénoncé l'agression du confrère qui a eu lieu quelques jours seulement avant la célébration, le 3 Mai, de la Journée Internationale de la Presse. Depuis trois jours le Ministre de la Sécurité a reçu finalement le confrère agressé par les quatre policiers qui ont écopé entre temps de sanctions disciplinaires annoncées à l'issue d'un conseil de ministres. Au sortir de l'entretien avec le Ministre de la Sécurité, il en ressort finalement que la camera du confrère bastonné n'a pas été emportée comme par les policiers mais par une autre personne proche d'un des leaders organisateurs de la marche qui dit l'avoir reçue des mains du journaliste. Un vrai flou entoure cet épisode de l'affaire et qui met en doute plusieurs déclarations des journalistes. Cela



importe peu. L'essentiel c'est la condamnation unanime de la violence sous toutes ses formes et quelque soit son origine. Car évidemment ce 27 Avril 2012, les deux camps se sont agressés. Un blessé grave dont on n'a pas entendu parler c'est cet Officier de Police Adjoint BAKERE AFFO ABDU, sérieusement atteint par les manifestants du Collectif « Sauvons le Togo ». C'est une photo qui choque, comme plusieurs autres que les togolais ont régulièrement regardé pendant cette dernière décennie. Nous la publions pour dire de part et d'autre qu'il est temps que ces rivalités inutiles cessent.

La Rédaction

Média LE CONAPP ET L'UJIT INITIENT LES JOURNALISTES AUX QUESTIONS DE DÉVELOPPEMENT

Il y a environ une semaine, le monde entier a observé la journée internationale de la liberté de presse. C'était le 3 mai dernier où l'UJIT a organisé un club de la presse qui a permis aux journalistes d'aborder le thème de cette journée. Cette célébration a été également marquée au Togo par la sortie du Rapport de l'Observatoire Togolais des Médias sur la situation de la presse togolaise sur une période de douze mois. Dans ce rapport, il ressort que la presse privée togolaise qui se voit confrontée au manque de moyen financier consacre plus de page, de temps à l'actualité politique que tout autre sujet. Conscient de cette situation, le Conseil national des patrons de presse (CONAPP) et l'Union des journalistes indépendants du Togo (UJIT) ont décidé de prendre le taureau par les cornes et de trouver une solution à ce déséquilibre. Pour se faire, ces deux organisations viennent de lancer un programme qui permettra de former un certain nombre de journalistes sur plusieurs thèmes.

C'est le 8 mai dernier que le CONAPP et l'UJIT ont lancé le programme qui est intitulé « Information, éducation et communication (IEC) ». Il est destiné à encourager les médias à couvrir l'actualité du développement. Le constat a été fait et il est clair que peu d'articles de presse et peu de temps d'antenne sont consacrés aux activités de développement dans le pays. « Plus de 90% du contenu des journaux est consacré à la politique ; c'est un danger », explique Séraphin Danklou, en charge de ce programme de formation. Le programme qui va démarrer dans les semaines à venir va donner les outils et les astuces nécessaires aux journalistes pour les inciter à traiter des sujets de développement. Mais reste à savoir si tout le monde de la presse togolaise va suivre ce rythme que tentent d'imprimer l'UJIT et le CONAPP à la presse quand on sait que d'autres organisations de journalistes ont vu le jour ; ce qui crée une guéguerre depuis un temps entre les journalistes.

Si ce programme est mis en application, cela apportera un plus à la presse togolaise. On se souvient qu'en Décembre 2011, le CONAPP a lancé un programme d'éducation citoyenne, programme financé par la Primature et qui est devenu une campagne d'éducation citoyenne. Quand on sait comment les journaux se sont lancés dans ce projet au vu de ce que cela leur apporte à chaque fin de mois, il y a lieu d'initier ces genres de projet pour amener les journalistes togolais à s'intéresser à des sujets autre que la politique.

Didier ASSOGBA

Prolongement de la journée internationale de la liberté de presse LES JOURNALISTES TOGOLAIS DÉFILENT CE 19 MAI

Tous les 3 mai se célèbre la journée internationale de la liberté de la presse. Cette date est observée depuis quelque temps au Togo de différentes manières. Très souvent, on assiste à des matchs de football, des conférences débats ou encore des retrouvailles. Pour diversifier les activités de cette journée au Togo et offrir aux journalistes le maximum de canal pour s'exprimer ce jour-là, des confrères ont réfléchi et ont mis en place le T des Médias Togolais (TMT). Initié par DBD Com and Partners en collaboration avec toute la Presse togolaise, le TMT est un défilé de mode exceptionnel qui mettra sur scène rien que des journalistes habillés en mannequins.

C'est le 5 mai prochain que l'évènement devait se tenir dans la capitale togolaise lors d'une grande soirée dans un hôtel chic de la place. Mais il a été reporté par le comité d'organisation suite à l'agression de notre confrère Noël TADEGNON par des policiers. Noël TADEGNON fait partie d'ailleurs des confrères qui seront la semaine prochaine sur le T à la faveur du défilé des médias. L'évènement qui est seulement à sa première édition a déjà reçu un accueil favorable auprès de plusieurs confrères qui se sont déjà inscrits pour le défilé. Pour cette première édition, 25 journalistes hommes et femmes sont choisis pour être des mannequins. L'édition 2012 est

consacrée à la radio. A cet effet, on assistera à l'organisation d'une conférence de rédaction, le montage et l'édition d'un journal parlé à la soirée, exactement comme cela se passe dans les studios des radios. La grande soirée du T des Médias Togolais va réunir tous les journalistes du Togo et des personnalités de marque dont des ministres, des députés, des opérateurs économiques et autres directeurs de société de la place.

L'objectif assigné à cet évènement est de dire au pouvoir public que la presse togolaise est une presse professionnelle et acquise à la cause de l'information, la vraie à l'endroit de la population togolaise, de donner aux professionnels des médias du Togo un podium d'expression au cours d'une soirée glamour loin des micros, caméras, enregistreurs, stylos et bloc de note. Le thème retenu pour cette édition est « Les journalistes défilent pour la bonne cause ». Au cours de la soirée, un clin d'œil sera fait à la pouponnière Sainte Claire de Lomé, un signe du soutien et de la sensibilité des hommes de médias à l'endroit des enfants orphelins ou abandonnés pris en charge par les responsables de ce centre. Le défilé de mode des journalistes togolais aura lieu tous les mois de mai pour marquer la journée internationale de la liberté de presse.

Didier ASSOGBA

Réhabilitation des Infrastructures Hôtelières au Togo

M. ET MME NODOT, UN COUPLE FRANÇAIS, ANNONCE LA REOUVERTURE DEMAIN DE L'HOTEL TODMAN



L'Hôtel TODMAN, situé sur le Boulevard du 30 Août à Cassablanca à Lomé, va rouvrir ses portes demain samedi, après la cessation de ses activités depuis Octobre 2011. Créé en 1975, ce joyau historique de l'industrie hôtelière et touristique togolaise risquait de subir le malheureux sort qui a été celui des autres grands hôtels de la capitale, n'eût été l'intervention d'Olivier et Françoise NODOT, un couple français qui a décidé de réhabiliter ce complexe en y apportant un coup de rénovation aussi bien aux locaux, qu'à la qualité du service et de la programmation. Une nouvelle équipe recrutée et formée par le couple donne un autre souffle de vie à l'Hôtel

TODMAN dont l'histoire reste à jamais rattachée à la ville de Lomé, au Togo et à ses visiteurs. L'inauguration officielle de la réouverture se fera donc demain en présence de nombreux invités. La rénovation de l'Hôtel TODMAN a été, avant d'être un business, un coup de cœur du couple Olivier et Françoise NODOT qui s'est attardé sur le nom « Todman » qui veut dire en langue Moba dans la Région des Savanes « Aide-moi ». Et l'opération de rénovation et de réouverture de l'hôtel reste un grand atout pour le Togo, en ce qu'elle crée des emplois et relance le tourisme. L'Hôtel TODMAN, c'est désormais une capacité d'accueil plus grande, un cadre plus convivial, le confort et le retour de

la tradition des thés dansant tous les dimanches avec un orchestre en live. L'hôtel dispose également de salle de réunion et d'une place des fêtes de plus de 400 places. Le couple qui réside entre Frontignan en France et Lomé, n'est pas à sa première action de développement au Togo. Il opère avec des partenaires togolais dans la sécurité et la formation professionnelle. Plusieurs togolais ont pu ainsi bénéficier de leur soutien pour des formations en France. C'est ce couple qui dans un élan de proximité avec la terre togolaise redonne vie à l'Hôtel TODMAN et lui confère le statut de maison des hôtes avec laquelle on comptera désormais à Lomé.

Germain POULI

Le Civisme Aujourd'hui

Laissez passer les véhicules prioritaires

Il arrive assez souvent qu'en pleine circulation, l'on entende siffler des sirènes ou qu'on aperçoive des gyrophares clignoter du toit de certains véhicules. Instantanément chacun tourne son regard pour en savoir plus. Le plus souvent on s'aperçoit qu'il s'agit d'un véhicule soit de la police soit de la gendarmerie ou du corps des Sapeurs Pompiers ou carrément d'une ambulance transportant un malade pour un centre hospitalier. Tous ces véhicules nécessitent un passage prioritaire pour une situation urgente quelque part. Ce qui devrait susciter les conducteurs ou tout autre usager de la route à observer cette règle de priorité. Mais c'est souvent le contraire que l'on remarque dans les rues de Lomé.

Le Code de la route du Togo et comme pour tout autre pays dans le monde recommande cette attitude aux usagers. C'est une obligation de céder le passage aux véhicules prioritaires dès qu'on les aperçoit et qu'ils sont en situation d'urgence. Mais le constat fait sur les routes de Lomé est bien inquiétant. Les conducteurs de taxi-moto, de transport en commun et autres se montrent plutôt plus prioritaires que les véhicules qu'on connaît prioritaires. C'est ainsi que si un véhicule connu prioritaire est en situation de priorité et demande le passage, c'est plutôt avec difficulté qu'il trouve le passage. Les Togolais ne respectent plus rien et pas même l'urgence. Si cette attitude est encore plus accentuée envers les véhicules des forces de l'ordre et de sécurité au nom d'une quelconque protestation, on ne comprend pas pourquoi les ambulances transportant les malades sont traitées de la même façon sans penser à la vie de l'autre.



Même le son des sirènes et les gyrophares ne disent rien à certains conducteurs qui cèdent le passage sur intervention des policiers mobilisés sur les routes. Il importe donc que nous tous usagers de la route observions les règles du Code de la route en cédant le passage aux véhicules prioritaires. Le fait de céder le passage à ces véhicules doit devenir pour nous un réflexe au nom du respect de la priorité, de l'urgence et de la vie de l'autre. Ce que nous devons savoir d'autre est que ces véhicules classés dans la catégorie des véhicules prioritaires ne sont pas tenus de respecter le Code de la route lorsqu'ils sont en urgence. Donc il importe qu'on leur cède le passage sans aucune forme de procès.

La Rédaction

Huitième Congrès Statutaire de l'UNATROT

M. SHERIFF AMAH AKLESSO DESORMAIS A LA TETE DU SYNDICAT



Les membres de l'Union des Transporteurs Routiers du Togo (UNATROT) étaient en congrès le jeudi 3 Mai 2012 à l'Hôtel NOVELA Star à Avépozo. Venus de toutes les sections préfectorales du Togo, les transporteurs de ce syndicat ont orienté leur 8e congrès statutaire vers la professionnalisation de leur secteur à travers le thème « La professionnalisation des transports comme outils de développement du secteur des transports routiers au Togo ». Présidée par le Ministre en charge des Transports, cette rencontre d'échange a été l'occasion pour les membres de l'UNATROT de se pencher sur le parcours de leur syndicat, le bilan des activités du bureau sortant et le renouvellement des instances dirigeantes. La présidence de l'association est revenue à M. Shérif Amah Aklesso. Le nouveau Président devra s'entourer de collaborateurs qu'il se choisira dans les prochains jours.

Outre cette élection qui inaugure une nouvelle ère aux destinées de l'UNATROT, les travaux ont également abouti à l'adoption de plusieurs recommandations et résolutions tendant à la sensibilisation et à l'organisation des transporteurs togolais en vue de faire de leur secteur l'un des maillons forts sur lesquels devrait désormais se reposer le développement du pays. L'importance du secteur des transports dans la fluidité des échanges commerciaux et la nécessité d'amélioration de la qualité du trafic routier ont été abordées avec intérêt et le gouvernement a été félicité et encouragé dans la poursuite de sa politique de réhabilitation des infrastructures routières au Togo. Plusieurs actions et réformes seront entreprises dans les prochains mois pour traduire dans les faits les grandes décisions prises à ce 8e Congrès statutaire et tendant à une professionnalisation plus accrue des membres de l'UNATROT.

Patrick NIMA

UN FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS À LOMÉ EN NOVEMBRE

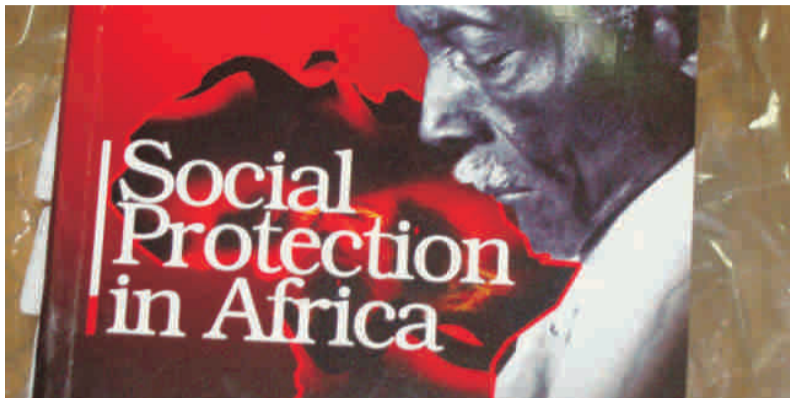
La capitale togolaise Lomé se transformera en capitale de films dans le mois de Novembre prochain. Ce sera à la faveur du Festival International de Films et des Arts de Développement (FIFARD). Un festival de films qui est à sa toute première édition. Il est placé sous le thème : « cinéma, arts, diversité et coopération pour le développement ». C'est le 04 mai dernier que le Festival a été officiellement lancé par le Comité International de Gongs de Cercle de l'Apologie Artistique (CIG-CAPAR) à la suite d'une conférence de presse tenue à Lomé. Le lancement de ce festival vise à redynamiser le cinéma togolais qui est assez pauvre en réalisation de films. Au-delà du manque de moyen souvent annoncé, on note un désintérêt des réalisateurs pour la réalisation et la

production de films. Au total 25 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique seront présents sur cette première édition du Festival International de Films et des Arts de Développement (FIFARD) par le biais des réalisateurs et des créateurs artistiques qui les représenteront. Le festival se déroulera à Lomé du 10 au 17 novembre 2012. Le festival qui mettra essentiellement en exergue le cinéma pendant une semaine offre également plusieurs activités à environ 280 festivaliers attendus. Entre autres activités, on retient le théâtre, la danse, la musique, les arts plastiques. « Le Togo a désormais son festival de films et des arts. J'invite les uns et les autres à se joindre à nous pour pérenniser cet événement » a indiqué Emmanuel Vivien TOMI, Délégué Général de FIFARD.

Dias MISSOKO

Préparatifs de la 101e Session de la Conférence Internationale du Travail en juin 2012

LA CSI-AFRIQUE SORT UN LIVRE SUR LA PROTECTION SOCIALE EN AFRIQUE



Il s'est ouvert jeudi 10 mai 2012 au Centre de Conférence FOPADESC à Agoe un atelier de l'Organisation Régionale Africaine de la Confédération Syndicale Internationale (CSI-Afrique). Cet atelier est une rencontre préparatoire en prélude aux discussions et à l'adoption d'une Recommandation de l'OIT sur le Socle de Protection sociale durant la 101e session de la Conférence Internationale du Travail en juin 2012. Initié par la CSI-Afrique, cet atelier va permettre aux participants venus de dix pays d'Afrique de se préparer pour bien aborder les discussions et à l'adoption d'une recommandation sur le travail comme l'indique d'ailleurs l'intitulé de la session. En ouverture de la rencontre qui dure trois jours, un livre de plus de 500 pages sur la protection sociale en Afrique a été officiellement lancé par le Secrétaire Général de la CSI-Afrique. Intitulé « Social Protection in Africa », le livre est un rapport sur la situation de la protection sociale dans plusieurs pays africains dont les syndicats disposent d'une équipe des chercheurs. Parmi ces pays il y a

l'Afrique du Sud, la Namibie, le Zimbabwe, le Ghana, etc. Le livre a été lancé par M. Kwési Adu-Amankwah, Secrétaire Général de la CSI-Afrique, en présence des participants venus de l'Afrique du Sud, du Cameroun, du Tchad, du Kenya, de la Zambie, du Malawi, du Botswana, du Ghana, du Bénin et du Togo. Selon l'étude des chercheurs du Réseau de Recherche Africain sur la Protection Sociale en Afrique, il y a très peu de différence en matière de protection sociale. La situation paraît la même partout malgré quelques avancées enregistrées dans certains pays anglophones. D'où la nécessité d'une nouvelle approche des droits de l'homme basée sur une équitable répartition des ressources des pays. La protection sociale est un droit, un impératif social et économique. Le Réseau de Recherche Africain sur la protection sociale en Afrique dont l'étude a abouti à la sortie du livre sur la protection sociale en Afrique s'est beaucoup plus basé sur les données des pays d'Afrique anglophone qui disposent des chercheurs dans ce domaine. Le Bénin est le seul pays francophone qui figure dans le rapport. « La

recherche a été effectuée dans les pays membres du Réseau de Recherche Africain dont la Namibie, le Zimbabwe, le Ghana, etc. Nous trouvons nécessaire d'étendre la recherche à d'autres pays mais tout dépendra des syndicats. Les chercheurs sont liés aux syndicats et ont effectué les études dans leur pays », a indiqué Kwési Adu-Amankwah, le SG de la CSI-Afrique. Le livre définit le contexte général de marché de l'emploi et de la réduction de la pauvreté. Il est demandé à d'autres Secrétaires Généraux de commanditer la même étude sur la base du livre qui est sorti et sur lequel le Bénin s'est basé pour sortir son étude sur la protection sociale. Ce livre sur la Protection Social en Afrique pourra être traduit en français. Dans les échanges qui ont précédé le lancement du livre, les participants ont mûri des réflexions sur comment inclure les travailleurs du secteur informel dans la question de la protection sociale. Ils ont souhaité qu'une étude prenne en compte la question à l'avenir. Les syndicats sont invités à jouer véritablement leur rôle pour que les structures mises en place pour la circonstance accomplissent leur mission. Le Togo dispose de deux caisses qui s'occupent de la protection sociale. Il s'agit de la Caisse de Retraite du Togo et de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale qui vient de s'ouvrir au secteur informel. Plusieurs syndicats togolais ont également pris part aux travaux qui prennent fin demain 12 mai sur des discussions des directives et de la stratégie à adopter avant la Conférence de juin prochain.

Didier ASSOGBA

Dossier : Une pratique sexuelle entre éthique et science
LES VERTUS CACHEES DE LA MASTURBATION



Pratique sexuelle pendant longtemps tabou dans la société, le voile se lève aujourd'hui sur la masturbation et elle est même parfois recommandée par des médecins gynécologues en cas de problèmes sexuels. Très longtemps et aujourd'hui encore, elle a posé et pose certes un problème d'éthique mais le mythe et les rumeurs les plus folles qui l'entouraient sont mises à nu par la science. Chez l'être humain, la masturbation est une pratique sexuelle, consistant à provoquer le plaisir sexuel par la stimulation des parties génitales ou d'autres zones érogènes, à l'aide des mains ou d'objets, tels des godemichets ou autres jouets sexuels. L'attitude sociale envers l'autoérotisme change suivant les époques et suivant les cultures. En Occident, la masturbation a été particulièrement réprimée du XVIIIe au début du XXe siècle. Pour les cultures liées à la Bible ou au Coran, c'est une activité sexuelle considérée comme « Pêché ». Elle aboutit presque toujours à une « objetisation » de son partenaire et surtout à la naissance d'un sentiment d'égoïsme parce que l'autre ne sert plus à rien. Cependant, cette pratique longtemps considérée comme démoniaque ne se révèle d'aucun danger pour

l'organisme. Depuis la fin du XXe siècle, les recherches scientifiques ont montré que la masturbation est « biologiquement normale » et qu'elle ne provient pas d'une maladie ou de troubles psychologiques. Elle est d'ailleurs recommandée à toute personne normale. En effet, selon des études scientifiques, la masturbation est une pratique sexuelle normale qui concourt au bien-être des hommes. Par une pratique régulière de la masturbation, l'homme peut s'éviter le cancer de la prostate. Selon une étude australienne effectuée auprès de 2 250 hommes âgés entre 20 et 40 ans, les risques de cancer de la prostate diminuent avec un nombre important d'éjaculations. Les chercheurs ont constaté que le risque de développer un cancer de la prostate était inférieur d'environ 33 % chez la plupart des hommes qui éjaculaient fréquemment (cinq fois ou plus par semaine), quel que soit le type d'activité sexuelle, y compris la masturbation. Ce résultat a été confirmé par une autre étude portant sur 30 000 hommes.

Outre ces avantages, la masturbation permet de régler le problème d'éjaculation précoce dont souffriraient les 2/3 des hommes. En effet, par cette pratique, l'homme peut mieux connaître son corps et maîtriser son temps d'éjaculation. Elle permet également de lutter contre le stress et de faciliter la circulation sanguine.

Si dans la plupart des cas la masturbation n'a de négatif que son incompatibilité avec la morale, il faut aussi souligner que chez la femme, lorsqu'elle est faite à l'aide d'objets de pénétration, elle peut entraîner des infections. Il est donc temps de dédramatiser cette pratique.

Pablo ZOUBE

Les détentrices de petits restaurants au bord des routes à Lomé
DE VÉRITABLES VECTRICES D'AGENTS PATHOGENES DANGEREUX



Ils sont nombreux – célibataires, enfants, hommes, femmes etc. – à se mettre quelque chose sous la dent auprès des bonnes femmes tenancières de petites restaurations rapides au bord des routes de la capitale, Lomé, pour des raisons de disponibilité et des moyens réduits malgré l'inobservance des règles d'hygiène constatée ça et là chez ces bonnes femmes. Aujourd'hui, une étude menée par le Dr KOUBIA Edgard et portant sur l'observance des règles d'hygiènes par les revendeuses en bordures des routes à Lomé, vient à point nommé exposer sur la place du marché les risques grotesques que prend la population en se bourrant la panse au bord de la voie publique.

Sur le plan environnemental cette étude stipule que 74% des revendeuses sont installées en bordure des routes non bitumées et poussiéreuses. On voit également les revendeuses et leur étalage juste à quelques encablures des dépotoirs anarchiques, des caniveaux contenant des eaux usées et des ordures ménagères dégageant une odeur âcre et insupportable. Un corps saint dans un environnement sain dit-on. Mais nos bonnes dames semblent ignorer cette règle. D'ailleurs comment peuvent-elles se conformer à cette règle si ce qu'elles écoulent n'est pas sain? Revendeuses et serveuses ne se soucient plus des conditions à remplir avant d'ériger un restaurant, qu'il soit petit ou grand. Elles sont 75% à ne pas avoir des carnets d'hygiène et 92 % dépourvues de carnets de vaccination. Ces pourcentages montrent en perspective le nombre pléthorique des revendeuses qui excellent librement dans leurs activités, dans l'illégalité totale et aux yeux des services d'hygiènes. Parlant des repas servis aux clients et les conditions dans lesquelles ces repas sont servis, c'est le comble! Les nourritures sont tout simplement de mauvaise qualité pour la plupart et contiennent des colonies de microbes si l'on ose les analyser au microscope. Obsédées par la recherche effrénée du profit, elles ne sélectionnent pas les bons ingrédients qui rentrent dans la confection des repas. D'ailleurs un tour rapide au niveau des moulins à sauce permet de voir les femmes écraser sans retenue les tomates, les aubergines et autres ingrédients pourris. Toujours selon cette étude, 71% de revendeuses ne se lavent pas les mains après les toilettes, 62% ne renouvellent pas l'eau savonnée utilisée pour le lavage des plats et des couverts, 93% ne disposent pas de protection anti mouches et anti poussière. Face à ces pourcentages alarmants, l'Etat doit prendre la responsabilité de réorganiser la gestion des ordures ménagères et redynamiser les services d'hygiènes qui jadis, envoyaient leurs agents sur le terrain pour s'assurer de la bonne pratique des règles d'hygiènes par les revendeuses. Quant aux consommateurs, ils doivent se rappeler que tout ce que nous ingurgitons au lieu de nous maintenir en bonne santé peut être la source de maladies microbiennes et même d'épidémies. Ils doivent alors vérifier l'environnement dans lequel se trouvent ces restaurants rapides, s'assurer de l'observance des règles élémentaires d'hygiènes par les revendeuses et les servantes avant de choisir leur lieu de restauration car la santé n'a pas de prix.

London KAWANA (Stagiaire)

Spéciale fête des mères 2ème édition
grand concert des mamans
Tous ensembles pour la reconnaissance aux mères

EWENKAY, SHANDY, KELLY, Les frères SITUGAN, POUNDY CYSSÉ, MENTHOLATO et ATAC+.

DIMANCHE 03 JUIN 2012, TERRAIN DE HAND BALL (STADE OMNISPORT DE LOMÉ) 14H30MN

BB, Hotel Sakadi annexe, LOMÉ LA BEAUX, UMBA, CCM, ICI, Jeanny Prestige, RTDS, NANA FM, Z inter.com, LE PARISIEN, LE MESSENGER, TSIKAYA, LIBERAL, STARFE, METROPOLIS, ESHO, CITY, PRIX D'ENTRÉE : 1000F - 2000F, Réservation : 5000F, INFO LINE: 98 15 32 01 / 90 95 83 27



Gestion Electronique de Documents

Zéro papier • Gain de place • Gain de productivité

Un choix écologique & économique

Numérisez vos documents papiers
Sauvegardez-les sur Supports optiques (DVD/HDD)
Gagnez du temps et de l'espace

ScanFile France
Gestion Numérique de l'Information

AUTHORIZED PARTNER

M-Files®



Archivage de documents papiers / Archivage de courriers électroniques (email) / Archivage de FAX
Circuit de validation documentaire (workflow) / Gestion électronique de documents (GED) / Archivage par reconnaissance de codes à barres / Archivage par Lecture Automatique de Documents (LAD)



Canon

Kodak

DOKMEE

KOFAX

01 BP 4053 Lomé - TOGO • Rue 320 Hédzranawoé • E-mail : info@groupeafriatech.com
Web : www.groupeafriatech.com • Tél. : +228 22 61 60 71 • Fax : +228 22 61 60 72